

Réforme des rythmes scolaires Bilan septembre 2014- mars 2015

Comité de pilotage du 9 avril 2015

Pour rappel

- **OBLIGATION POUR LES ECOLES PUBLIQUES : semaine de 4,5 jours**

Rappel : le choix d'organisation au sein des écoles privées sous contrat d'association repose sur la liberté et la responsabilité du chef d'établissement. Pour les écoles publiques est sous la responsabilité de l'Inspection de l'Education nationale.

- **PAS D'OBLIGATION POUR LES COMMUNES DE METTRE EN PLACE DES TAP :**

la prise en charge du périscolaire par les communes (cantine, garderie...) est une compétence facultative

L'organisation de la semaine scolaire

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
accueil périscolaire de 7h 15 à 8h50				
temps d'accueil par les enseignants de 8h50 à 9h00				
Horaires de la Classe : 9h00 à 12h00				
Pause méridienne de 12h à 13h50/ ateliers et APC			Pause méridienne de 12h à 13h50 /ateliers et APC	
temps d'accueil par les enseignants de 13h50 à 14h			temps d'accueil par les enseignants de 13h50 à 14h	
Horaires de la Classe : 14h à 16h 15			Horaires de la Classe : 14h à 16h 15	
Récré/goûter			Récré/goûter	
accueil périscolaire à partir de 17h00		▼	accueil périscolaire à partir de 17h00	

La nouvelle organisation

- * Un goûter et un temps récréatif gratuit de 16h 15 à 17h
- * Ouverture de la garderie le mercredi matin
- * Mise en place d'un temps de surveillance gratuit le mercredi de 12h à 12h30
- * Les enfants fréquentant les Flamboyants sont récupérés sur chaque site le mercredi midi

Le personnel intervenant sur les temps périscolaires

- * 3 coordinateurs : scolaire, enfance et jeunesse
- * 2 animateurs jeunesse
- * 8 agents d'animation
- * 8 ATSEM
- * 5 personnels vacataires

SOIT 18 personnes pour l'ensemble des sites

RECRE GOUTER : 8 à 9 agents par site (pas de taux d'encadrement)



Le déroulement du récré goûter

- Sur inscription via le logiciel périscolaire
- De nombreux ajustements durant le premier trimestre au niveau de l'organisation
- Encadrements ATSEM, agents des ALSH périscolaires, animateurs espace jeunesse, coordinatrices scolaire et enfance

Un goûter échelonné

- * Un système de self a été mis en place sur chaque site
- * Les enfants sont répartis par groupe selon qu'ils partent à 17h , fréquentent la garderie ou la CLE



permet aux enfants de goûter dans un ambiance plus calme

La composition du goûter

- **Le Plan National Nutrition Santé (2011 2015) précise que :**
« Se compose d'un ou deux aliments à choisir parmi les groupes suivants :
- Fruit : un fruit frais, ou une compote, ou un 1/2 verre de jus de fruit sans sucre ajouté
- Produits laitiers : un verre de lait, ou un yaourt , ou du fromage
- Produits céréaliers : pain accompagné de quelques carrés de chocolat, ou des biscuits secs riches en céréales »

Source : « nutrition des enfants et des adolescents »PNNS page 72

La composition du goûter

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Pain + beurre + confiture + lait	Yaourt + gateau sec + jus d'orange	compote ou fruit + lait + céréales	Pain + beurre + confiture + lait
	1 sem sur 3 : madeleine, galette Saint Michel, Petit Lu	1 sem sur 2 : compote ou fruit	

- Pain : 2 tartines chez les maternelles, 3 chez les élémentaires
- 2 gâteaux secs ou 1 madeleine ou 1 crêpe ou 1 barre de céréales
- Ramequins de compote ou de confiture en libre service sur les tables
- Jus de fruit : choix entre deux ou trois parfums (pomme, raisins, orange)
- Eau à volonté

Des goûter thématiques

- Macarons aux couleurs de la France pour le 70^{ème} anniversaire de la libération de Guilers
- Découvertes des régions dans le cadre de la semaine du goût : palet breton , nougat, confiture de mirabelle, pâtes de fruit
- Crêpes pour la chandeleur
- Chocolats de Pâques

Un temps libre pour la plupart des enfants

Pour ceux qui le souhaitent :

- Organisation de petits jeux
- Lecture de conte et/marionnettes pour les plus petits



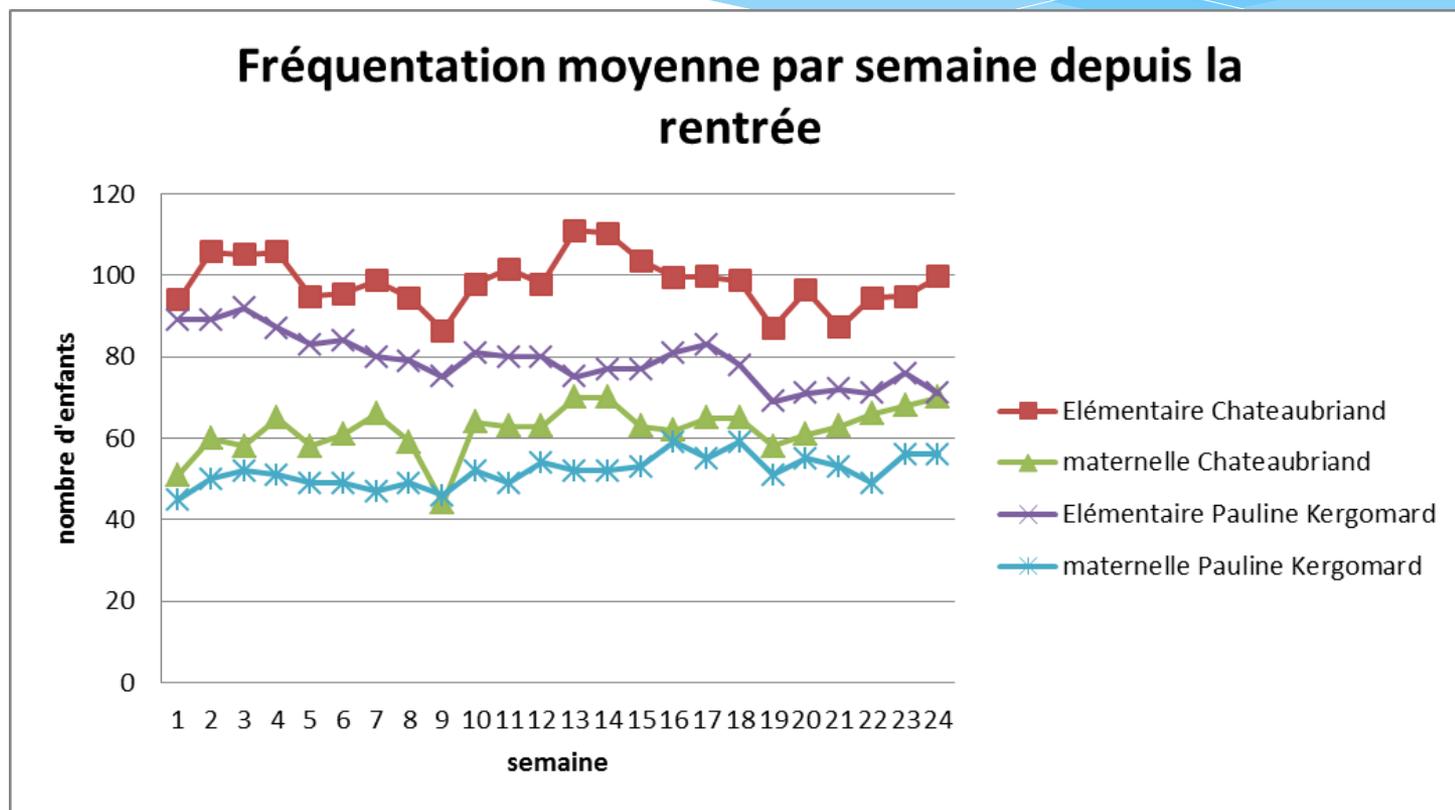
BILAN QUANTITATIF

Comité de pilotage du 9 avril 2015

La fréquentation au récré-goûter de la rentrée jusqu'à fin mars

Effectifs scolaires			Moyenne réalisée	% de la fréquentation sur effectif scolaire
Chateaubriand	Maternelle	126	58	46%
	Elémentaire	192	98	51%
Pauline Kergomard	Maternelle	125	52	42%
	Elémentaire	176	76	43%

En moyenne sur la semaine par école



Comparatif fréquentation récré-goûter /garderie

Ecoles		Récré - gouter	Moyenne	Garderie Soir	Moyenne
Chateaubriand	Maternelle	5913	58	1351	14
	Elémentaire	9258	98	1605	17
Pauline Kergomard	Maternelle	4874	52	1442	15
	Elémentaire	7125	76	2133	22
TOTAL		27170	289	6531	70

Bilan quantitatif

- * Une fréquentation plus importante à l'école Chateaubriand : enfants qui vont à la CLE avec une fréquentation basse le vendredi
- * Maternelles en hausse sur les deux sites
- * Baisse en élémentaire Kergomard

Le coût du récré goûter

Postes de dépenses	De septembre à mars (24 semaines)	Projection sur 36 semaines
Alimentation	7000€	10 500€
Personnel	37036€	55 554€
TOTAL	44036€	66054€

**Coût calculé par rapport
aux fréquentations
réelles du récré goûter**



**Coût par
enfant et
par jour**

Evaluation Mise en place de la réforme des rythmes scolaires en année pleine

Postes de dépenses	Montant en €	Observations
Personnel	66000€	Surcoût lié aux nombres d'heures créées
Alimentation	10500€	Récré-goûter
Divers	4100€	Formation BAFA, subvention aux associations etc
TOTAL 1	80 600€	
Coût par enfant	130,63€	Inscrits à la rentrée
Fonds d'amorçage	30 850€	Un seul versement en 2014, en attente du second versement

Fréquentation cantine

De septembre à mars		Effectifs scolaire	Fréquentation moyenne	% sur effectif scolaire
Chateaubriand	Maternelle	126	64	51%
	Elémentaire	192	129	67%
Pauline Kergomard	Maternelle	125	65	52%
	Elémentaire	176	121	69%

**378
repas
/jour**



Zoom sur les services périscolaires

Cantine

Le coût moyen national d'un repas est de 7€ Globalement 50% du coût du repas est à la charge des usagers et 50% à la charge de la collectivité

Pour Guilers les recettes couvrent 43% de la dépense soit un ratio 57%/43%)

Coût d'un repas 2014 : 7,20€

Le coût de service de la cantine scolaire est évalué à 367 043€ en 2014

Zoom sur les services périscolaires

- * Tarifs maternelle : entre 2,4€ et 3,2€
- * Tarifs élémentaire : entre 2,6 € et 3,4€

Pour les tranches les plus basses : possibilités de prise en charge par le CCAS jusqu'à 12 repas par enfant par mois.

Zoom sur les services périscolaires

**Le coût de service des ALSH périscolaires est évalué à
228 107€ en 2014 (déclaration CAF)**

Coût/heure enfant en ALSH périscolaire

3,66€/heure en 2014

Les tarifs se situent entre 1,9€ et 2,6€



BILAN QUALITATIF

Comité de pilotage du 9 avril 2015

LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE EN MAI 2014

- 1 Proposer un temps de transition après l'école avec un goûter et une récréation
- 2 Maintenir la qualité des animations de la pause méridienne

Proposer un temps de transition après l'école

- Les deux premiers mois ont fait l'objet de nombreux réajustements
- Mise en place de jeux , conte etc ... après les vacances de la Toussaint pour ceux qui le souhaitent
- Un constat des professionnels de l'animation : les enfants ont besoin de souffler et sont contents de se défouler dans la cour

Maintenir la qualité des animations des ALSH périscolaires

Un projet pédagogique autour de la communication

LES OBJECTIFS

Favoriser l'imaginaire, la créativité, la curiosité, la découverte.

Faire régner une atmosphère de **détente**, de **bien-être**, de loisirs.

Aider l'enfant à devenir **citoyen**, **solidaire**, **autonome**.

Maintenir la qualité des animations de la pause méridienne

- Intervention des bénévoles et des professionnels de l'AGORA
- Intervention de l'école de musique
- Intervention de la Médiathèque

Participations aux ateliers en 2014 (année civile)

- 1714 participations d'enfants de – de 6 ans
- 3000 participations d'enfants de + de 6 ans

Participations aux ateliers de septembre 2014 à mars 2015

- 3470 participations d'enfants de – 6 ans
- 5137 participations d'enfants de + de 6 ans

Maintenir la qualité des animations de la pause méridienne

Pas d'inscription aux ateliers en amont car la liste des enfants inscrits en APC peut changer de semaine en semaine



Cependant une vigilance afin que tous les enfants puissent bénéficier des animations

L'enfant choisit d'aller ou non aux ateliers

Les ateliers



Thématiques

Langue des signes , musique , jonglage, digiscrap, arts du cirque , kamishibai, scrapbooking, origami, réalisation de cartes de vœux pour les colis des aînés, jardinage....



Tous les midis

Jeux sportifs, ludothèque, jeux d'extérieurs, jeux d'intérieurs, lecture de conte, relaxation, grands jeux ...



Pause méridienne

- **Entre 4 et 8 ateliers différents proposés par période (de vacances à vacances) aux élèves d'élémentaire**

Taux d'encadrement 1 animateur pour 14 enfants au maximum

- **Entre 4 et 6 ateliers différents proposés par période (de vacances à vacances) aux élèves de maternelle**

Taux d'encadrement 1 animateur pour 10 enfants au maximum

Les ateliers varient selon les jours

La communication auprès des parents

- * **Plaquette d'information sur la nouvelle organisation distribuée en juin et en fin d'année 2014**
- * **Un projet pédagogique** en ligne sur le site de la Ville et disponible sur les deux sites
- * **Une plaquette d'information sur les activités** diffusée en décembre en ligne sur le site de la ville : information via les mails cibles et les sites.
- * Informations sur la nouvelle organisation, les activités proposées etc en juin, novembre et février dans le **Guilers mag**.
- * **Le petit Périsco** en février (prochaine parution en juin)

La Fête des garderies permettant aux parents d'échanger avec les animateurs durant ce temps convivial

Bilan des enfants

Maternelle + CP Kergomard (63 enfants interrogés)

95% des enfants aiment venir au récré-goûter et le goûter
5% n'aiment pas le goûter ou préféreraient rentrer à la maison

Elémentaire Pauline Kergomard (54 enfants interrogés)

88% aiment venir au récré-goûter
12% aiment moyennement le récré goûter (pain, choix des aliments , temps de récré trop court)

Bilan des enfants

Maternelle Chateaubriand (69 enfants interrogés)

88% des enfants aiment venir au récré-goûter et le goûter

12 % n'aiment pas le goûter ou préféreraient rentrer à la maison

Elémentaire Chateaubriand (106 enfants interrogés)

86% aiment venir au récré-goûter et le goûter

14% n'aiment pas le récré goûter (pain, choix des aliments , préfèrent rentrer à la maison)

Sondage réalisé par l'APE Chateaubriand

- * [Récré/goûter](#)
- * [Sondage Pause Méridienne.pdf](#)

Le projet Educatif territorial

2015 2018

Le contexte

- * L'article 66 de la loi du 6 juillet 2013 les activités périscolaires peuvent être organisées dans le cadre d'un PEDT.
- * La circulaire du 19 décembre 2014, précise que le PEDT formalise « une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs ».
- * A l'origine, le PEDT est obligatoire pour :
- * Demander une dérogation sur l'organisation du temps scolaire et/ ou alléger les normes d'encadrement des ALSH périscolaires.
- * **La loi du 29 décembre 2014 de finances pour 2015, l'a rendu obligatoire pour l'obtention du fonds de soutien de l'état (fonds d'amorçage).**

Le projet Educatif territorial

2015 2018

- * Le PEDT est un instrument souple et adaptable à toutes les réalités locales. Il s'appuie sur les activités périscolaires déjà mises en place et sur d'autres offres existantes dans les territoires.

En d'autres termes, les collectivités territoriales disposent d'une liberté dans le choix de mode d'accueil périscolaire et du type d'activité. L'organisation des activités dans le cadre d'un ALSH déclaré n'est pas obligatoire pour signer un PEDT

- * Types d'activités

Visé prioritairement mais non exclusivement les nouvelles activités périscolaires

Le projet Educatif territorial

2015 2018

- * Le PEDT relève de l'initiative de la commune et est conjointement élaboré par les services de l'état et les autres partenaires locaux.
- * Le PEDT est conclu pour une durée de 3 ans sous forme de convention signée entre les partenaires éducatifs impliqués dans **le projet au minimum le maire, le préfet et la DASEN.**
- * Les services de l'état s'assurent préalablement à sa conclusion que :
 - les modalités d'organisation retenues pour l'accueil des enfants sont propres à garantir leur sécurité
 - de la qualité éducative des activités périscolaires proposées et de leur cohérence avec le projet d'école et les objectifs poursuivis par le service public de l'éducation

SIGNATURE DU PEDT AVANT LE 15 JUIN

Le projet Educatif territorial

2015 2018

- * La commune ne souhaite pas modifier l'organisation actuelle de la semaine scolaire chacun ayant trouvé son rythme.
- * intégrer dans un PEDT les projets pédagogiques des ALSH périscolaires en mettant en avant la cohérence éducative déjà présente
- * Mettre en avant le temps de récré- goûter comme un temps de transition entre l'école et la maison ou d'autres activités, ce temps prenant en compte le rythme de l'enfant.
- * Un PEDT avait déjà été rédigé il convient de l'adapter à la situation actuelle tout en conservant sa philosophie.

L'articulation du PEDT

* Pose un état des lieux de l'existant

Quel public ?

Quelle organisation de la semaine scolaire ?

L'offre d'accueil et les partenaires

Les atouts et les contraintes du territoires

L'articulation du PEDT

* **Les objectifs éducatifs**

- Objectifs et moyens de l'organisation mise en place
- Les objectifs et moyens du PEDT :
 - ✓ Découvrir en jouant
 - ✓ Vivre ensemble et devenir citoyen
 - ✓ Se connaître, continuer à devenir autonome , grandir

L'organisation des temps d'activités

- * Les plus petits
- * L'articulation pour les 3 années
- * L'équipe d'animation

L'articulation du PEDT

- * **La mise en œuvre des objectifs**
 - ✓ Le projet pédagogique 2014/2015
 - ✓ L'organisation du récré-goûter

**Une réponse appropriée à l'esprit de la réforme
avec des activités diversifiées et des temps pour
« souffler »**

L'articulation du PEDT

- * **Les ALSH périscolaires**
 - ✓ Avant et après l'école
 - ✓ Pause méridienne
- * **Le récré-goûter**
- * **Précisions sur l'équipe d'animation : rôle, accompagnement etc**

L'articulation du PEDT

* **Les partenaires**

- ✓ Structure de pilotage
- ✓ Les partenaires invités

* **L'évaluation**

- ✓ Intervenants
- ✓ Parents /usagers
- ✓ Copil
- ✓ Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

Les évolutions

- * Le PEDT prendra en compte le futur Contrat Enfance Jeunesse
- * Réflexion autour de l'évolution du goûter (diversification, plus de goûters à thème, communication sur les goûters qui seront proposés)...
- * Renforcement de la communication auprès des parents

Retour sur expérience et débat validation du PEDT

